



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-20092>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-20092**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Paris - DFA- SDA - SA4

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Accord-cadre multi-attributaire à marchés subséquents pour la création et la rénovation de pistes d'athlétisme

Description : Accord-cadre multi-attributaire à marchés subséquents pour la création et la rénovation de pistes d'athlétisme

Identifiant de la procédure : 56011216-4524-460c-ab96-f9c1e4cfdb16

Identifiant interne : 2500038

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45212200 Travaux de construction d'installations sportives

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45236114 Travaux de nivelage de pistes

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est multi-attributaire à marchés subséquents, les prestations seront réalisées par trois attributaires différents sous réserve de candidatures et d'offres suffisantes. Dans l'hypothèse où le nombre de candidatures et d'offres recevables serait inférieur à 2, la consultation sera déclarée sans suite.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Les motifs d'exclusion touchant les opérateurs économiques sont listés aux articles L.2141-1 à 14 du CCP et au RC (article 4.2)

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Accord-cadre multi-attributaire à marchés subséquents pour la création et la rénovation de pistes d'athlétisme

Description : Accord-cadre multi-attributaire à marchés subséquents pour la création et la rénovation de pistes d'athlétisme

Identifiant interne : 2500038

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45212200 Travaux de construction d'installations sportives

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45236114 Travaux de nivelage de pistes

5.1.3 Durée estimée

Durée : 24 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent marché est un accord-cadre à marchés subséquents conformément aux dispositions des articles R.2162-1 à R.2162-12 du Code de la Commande Publique. Il s'exécutera par la consultation et l'attribution de marchés subséquents spécifiques selon les besoins de l'administration. La durée du marché est de 24 mois ferme à compter de la date de notification de l'accord-cadre. Reconductible deux fois par tacite reconduction, pour une durée ferme de douze (12) mois par reconduction. L'accord-cadre sera traité à prix unitaires, ces prix unitaires sont dits prix plafonds. Accord cadre sans montant minimum et avec les montants maximum suivants :
Montant maximum de la première période de 24 mois Six millions (6 000 000) euros HT
Montant maximum de la seconde période de 12 mois Trois millions (3 000 000) euros HT
Montant maximum de la troisième période de 12 mois Trois millions (3 000 000) euros HT
Les prix unitaires de l'accord cadre figurent dans le Bordereau des Prix Unitaires Plafonds (BPP) (annexe n°1 à l'acte d'engagement). Les conditions d'exécution des marchés subséquents résultant de la présente consultation comportent une clause sociale comme condition d'exécution. Tout titulaire d'un marché subséquent devra mettre en oeuvre ladite clause au bénéfice de personnes éloignées de l'emploi dans les conditions précisées au CCAP. Les conditions d'exécution du contrat résultant de la présente consultation comportent des considérations environnementales, détaillés à l'article I-1-6

du CCAP. Des niveaux minimaux de capacités sont exigés, voir article 3.1 du règlement de la consultation (RC)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Description : Les modalités d'examen des candidatures sont mentionnées dans le règlement de la consultation.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 25/03/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : Avant la conclusion du contrat, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé précontractuel dans les conditions des articles L.551-1 et suivants du code de justice administrative. À compter de sa signature, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé contractuel dans les conditions des articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative. Le tribunal administratif peut en outre être saisi d'un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans des conditions définies par le Conseil d'état dans sa décision département de Tarn-Et-Garonne du 4.4.2014 (n° 358994).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : Paris

Code postal : 75004

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : 0144594400

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Ville de Paris - DFA- SDA - SA4

Numéro d'enregistrement : 21750001600019

Adresse postale : 7 avenue de la Porte d'Ivry

Ville : PARIS

Code postal : 75013

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : Dfa-bmep@paris.fr

Téléphone : 0100000000

Profil de l'acheteur : <https://marches.maximilien.fr>

Rôles de cette organisation :

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : b6171d66-71ee-4080-b7dd-9bc3a3b207c1 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 20/02/2025 à 13:23

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/02/2025